

Semblable à ces vieux chevaux qui galopent quand ils sont échauffés, mais qui s'immobilisent dès qu'un temps d'arrêt leur a engorgé les jambes, le faible greffier avait bien fonctionné tant que l'interrogatoire s'était poursuivi sans relâche.

Le repos, en arrêtant son élan, détendit ses nerfs et la fatigue s'empara du vicillard convalescent, qui s'affaissa dans son fauteuil. Malgré sa ferme résolution de résister, il fut dompté par un sommeil de plomb.

Cette heure d'arrêt dans l'interrogatoire fut employée par M. de Badières à s'informer des arrestations faites par ses ordres auprès de ceux qui revenaient de ces expéditions. Presque tous les complices avaient été surpris dans leurs tanières.

Un nombre de recéleurs, que la nouvelle de la confession avait alarmés, s'étaient fait pincer au moment où ils décampaient avec leur précieux butin, généralement composé de parures, de bijoux et de diamants.

Tous ces objets, saisis sur la fuyarde, étaient apportés par ceux qui avaient opéré les arrestations.

M. de Badières fit placer le tout sur la table, qui se couvrit bientôt d'un monceau de richesses.

Au moment d'interroger à nouveau le condamné, le juge songea alors à son greffier, et le vit si complètement avachi par la fatigue qu'il comprit qu'en le réveillant il n'aurait plus qu'un homme hébété par le sommeil et incapable de rien de bon.

Il pensa aussi que Cartouche devait avoir à peu près tout dit et que la fin de l'interrogatoire serait insignifiante. Il prit donc le parti d'écrire lui-même le reste du procès-verbal et de se passer de son greffier, qu'il laissa dormir.

Comme il l'avait deviné, Cartouche était au bout de son rouleau. Ce furent des redites qui prouvèrent que le misérable, vide de dénonciations, ne cherchait plus qu'à rouler de quelques heures la mort terrible qui l'attendait sur la place de Grève.

— Vous n'avez plus rien à confier à la justice ? demanda le magistrat en interrompant ses inutiles répétitions.

— Plus rien, mon juge, répondit le condamné, qui n'osa pas nier qu'il eût fini.

Mais, à ce moment, ses yeux tombèrent sur les bijoux qui couvraient la table ; son regard se fixa sur l'un d'eux et un souvenir parut lui traverser la pensée.

— Tiens ! fit-il, j'out lias complètement le Procureur ?

— Pourquoi appelez-vous ce complice le Procureur ? demanda M. de Badières, croyant à un sobriquet.

— Mais parce qu'il est ou a été procureur au Châtelet, autant qu'il m'en souvient, répliqua le dénonciateur.

Étonné, le juge regarda Cartouche pour s'assurer s'il plaisantait.

Le bandit était sérieux.

— Et quel est le vrai nom de cet homme que vous appelez le Procureur ? demanda le magistrat.

Cartouche chercha un instant.

— Attendez donc un peu, dit-il. Ce diable est si fin qu'il a tout fait pour nous le cacher. Le gaillard s'appelle Brichet.

Malgré sa puissance sur lui-même, M. de Badières, en entendant ce nom, ne put retenir un soubresaut convulsif, qui échappa au condamné, occupé à regarder les bijoux de la table.

— Et quel homme est ce Brichet ? dit le juge d'une voix qu'il s'efforçait d'affermir.

— Tout ce que je vous dirais ne vous le ferait pas mieux connaître que le bracelet qui est là sur la table et que vos agents ont eu confisquer à la grande Jeanneton en l'arrêtant. Ce brace-

let porte un médaillon secret contenant une miniature qui, je ne sais pourquoi, est le portrait tout craché de notre homme.

D'une main un peu tremblante. M. de Badières prit le bracelet désigné, en trouva le secret et ouvrit le médaillon.

Au premier coup d'œil jeté sur le portrait, il devint subitement pâle.

II

Avant d'aller plus loin, le lecteur doit savoir quel était ce Brichet, dont le portrait et le nom avaient si étrangement troublé M. de Badières.

En l'année 1697, Athanaso Brichet, un des plus habiles procureurs du Châtelet, avait éprouvé le besoin de quitter les affaires et de jouir enfin de l'immense fortune qu'il avait amassée en quarante années d'un travail assidu.

Car il était fort riche !

Les envieux disaient tout bas que son incontestable talent et son opiniâtre activité n'auraient pu jamais atteindre à un pareil chiffre de fortune, si, en dehors de ses bénéfices de procureur, Brichet n'avait eu aussi l'heureuse et, surtout, la productive chance d'être l'administrateur de la fortune du célèbre duo de Vivonne, ce spirituel et débauché frère de la Montespan, qui après avoir palpé tant de millions, était mort, quelques années auparavant, ruiné à plates coutures.

De tous ces millions, tombés des mains du prodigue duo de Vivonne était-il resté quelques notables bribes entre les doigts de son administrateur Brichet ? Nous ne saurions le dire ; mais nous constaterons que le duo défunt avait laissé dans le cœur de Brichet un sentiment que, fort habituellement, les gens qui voient s'éprouvent guère pour celui qu'ils ont dépouillé.

Ce sentiment était celui d'une profonde reconnaissance.

Le procureur avait conservé le plus pieux souvenir de M. de Vivonne et, chaque fois qu'un moindret le rappelait à sa mémoire, il fallait voir avec quel respect et, surtout, avec quelle profonde émotion il prononçait le nom du duo, qu'il faisait toujours suivre de ce titre qu'avait porté le défunt : « général des galères de France. »

Cette reconnaissance de Brichet pour M. de Vivonne, « général des galères de France, » venait-elle de ce que le duo lui avait rendu jadis un important et discret service ou de ce qu'il avait le plus contribué à sa fortune ? nous ne nous attarderons pas à chercher ce motif et nous nous contenterons de répéter que Brichet, devenu fort riche, avait songé, en 1697, à quitter les affaires.

Or, pour son étude de procureur, il ne pouvait trouver de préférable successeur que son fils Louis-Victor Brichet, alors âgé de trente ans, auquel il avait déjà appris toutes les fines-ses de la profession et qui mordait à la chicane avec une remarquable aptitude.

Nous n'affirmerons pourtant pas que cette qualité de Brichet fils provenait d'une vocation, car, cinq années auparavant, Sébastien était encore un jeune homme qui n'annonçait aucune disposition pour l'état quelque peu sédentaire de procureur.

Tout au contraire, il avait alors l'ardent désir de la pré-tentaine, de déplacement, des voyages lointains. Au lieu du pupitre de l'étude, qui le clouait sur sa place, il rêvait les caravanes à travers le monde et voulait se faire marin.

Mais il paraît que c'était aussi un garçon qui entendait facilement raison et savait faire céder ses goûts à ses intérêts, car, après deux entretiens fort sérieux avec son père, ce besoin immodéré de courir le monde disparut tout à coup, et, l'amour